

Département de  
Seine-et-Marne  
  
Commune de  
Villeneuve-Saint-Denis

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**De la commune de Villeneuve-Saint-Denis**

Séance du 2 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Peggy PHARISIEN, Maire.

Membres présents : Michel BAZERBES, Philippe VANACKER, Philippe IMBERT, Olivier VICTORIEN DIT RICHARD, Patrick RAOULT, Sayah NEBBOU, Sabrina N'KOUKA ZOLA, Ba-Son PHAM

Membres absents excusés : Marc RABOT pouvoir à Michel BAZERBES  
Danielle CZAINSKA pouvoir à Peggy PHARISIEN  
Jimmy PETIT pouvoir à Philippe VANACKER  
Catherine DESMAREST pouvoir à Patrick RAOULT

Membres absents : Isabelle MESBAH

Secrétaire de séance : Olivier VICTORIEN DIT RICHARD

**Date de convocation**

26/03/2024

**Date d'affichage**

26/03/2024

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 14

Présents : 9

Absents : 5

Pouvoirs : 4

Votants : 13

**N° 06/2024**

**OBJET : BUDGET – VOTE DU BUDGET EXERCICE 2024**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **VOTE** le budget de la commune qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 1 967 961,37 €

Recettes : 1 967 961,37 €

- dont excédent reporté de 954 911,37 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses : 685 406,11 €

Recettes : 685 406,11 €

- dont excédent reporté de 440 271,32 €

**ADOpte PAR 11 VOIX POUR/2 VOIX CONTRE**

Pour extrait certifié conforme,

En Mairie, le 4 avril 2024,

Le Maire,

Peggy PHARISIEN

Accusé de réception en préfecture  
077-217705102-20240402-06-2024-DE  
Date de télétransmission : 04/04/2024  
Date de réception préfecture : 04/04/2024

